



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

**Direction générale des politiques économique,
européenne et internationale**

Sous-direction de l'élevage et des produits
animaux

Bureau de la génétique animale
3 rue Barbet de Jouy
75349 Paris 07 SP

Dossier suivi par : Mathilde Guérand
Tél. : 01 49 55 42 28
Fax : 01 49 55 86 93
Mél : mathilde.guerand@agriculture.gouv.fr

N/Réf. : 06MG040

GENINDEXE
Madame la Directrice

6 rue des Sports
17 000 La Rochelle
France

Objet : maintien de l'habilitation pour la réalisation
des analyses de compatibilité génétique dans le
cadre du dispositif de certification de l'ascendance
et de la filiation des bovins.

Paris, le

1.5 FEV. 2007

Madame la Directrice,

Les résultats de votre laboratoire au test inter-laboratoire annuel de validation 2005 ont obtenu un avis favorable du laboratoire de référence LABOGENA.

Ces résultats me conduisent à confirmer l'habilitation du laboratoire GENINDEXE pour la réalisation d'analyses de compatibilité génétique dans le cadre du dispositif de certification de l'ascendance et de la filiation des bovins.


Je vous rappelle que le maintien de l'agrément est conditionné par le strict respect de tous les engagements pris, notamment le respect des exigences du cahier des charges applicable aux laboratoires habilités.

Tout manquement ou tout changement de situation entraînant une modification notable des moyens présentés dans votre dossier pourra entraîner la suspension ou le retrait de l'habilitation.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir signaler au Ministère de l'agriculture et de la pêche (DGPEI/SPM/SDEPA/BGA) toute difficulté ou toute anomalie rencontrée dans la réalisation de ces analyses.

Je vous prie de croire, Madame la Directrice, en l'assurance de ma considération distinguée.

La ~~Sous-Directrice~~ de l'Elevage et
des Produits Animaux


Marie-Hélène LE HENAFF

Pièce jointe : Résultats du test-inter-laboratoire 2005.

Copies : - Institut de l'élevage
- APCA-CPDE
- LABOGENA